Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 58 (1929)

Heft: 12

Nachruf: M. Pierre Monney

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

de Porsel; Louis Jorand, de Hennens; Jules Fridez, de Bure (Jura bernois); Isidore Musy, de Dompierre.

De plus, M^{me} Léonie Bidal, de Bellevaux (Haute-Savoie), a obtenu un brevet régulier pour l'enseignement primaire et M^{11e} Edith Wirz, de Schötz (Lucerne), diplômée déjà en 1928, a obtenu un second brevet pour l'enseignement en langue allemande.

† M. PIERRE MONNEY

Ils doivent être réduits à quelques unités les instituteurs en fonction, s'il en reste, qui n'ont pas bénéficié des bons offices de Pierre Monney, le fidèle et vieil employé de l'Ecole normale. Depuis trente-huit ans dans la maison, Pierre en était la tradition incarnée, que l'on consultait toutes les fois qu'un doute surgissait sur les us et coutumes. Il renseignait avec précision, doué qu'il était d'une mémoire imperturbable. M. le directeur Dessibourg le citait volontiers aux élèves comme un modèle de ponctualité, de soin minutieux des plus petits détails, de stricte discrétion, et il avait raison. Sa probité, sa sobriété, sa piété n'étaient pas moins exemplaires. « Vous n'êtes pas fait pour le monde, Pierre », lui disait, il y a plus de vingt ans, un religieux qui eut l'occasion de l'observer longuement. « Aussi suis-je au couvent », lui répliqua Pierre, qui ne manquait point de malice.

Depuis plus d'une année, sa santé déclinait. Il se savait perdu. Il savait que la mort viendrait pour lui, plus que pour d'autres, sans avertir, comme un voleur. Il s'est préparé à l'accueillir avec le sérieux qu'il apportait à tout devoir. L'appel de Dieu fut subit, mais non pas imprévu, le mardi, 24 septembre, dans la matinée.

Il fut enterré à Ecuvillens, le 26. Quoique l'heure de la sépulture fut fixée très tardive, pour que l'on put facilement venir rendre un dernier hommage à celui qui fut toute sa vie au service des instituteurs et des normaliens, le nombre fut ridiculement insime de ceux qui vinrent lui témoigner par leur présence de leur affectueuse gratitude. Heureusement, les quelque quinze maîtres qui suivent les cours d'agriculture à l'Institut de Grangeneuve furent autorisés (ce dont nous remercions M. le Directeur de Techtermann) à participer au cortège funèbre; ils chantèrent la grand'messe des morts, accompagnés par M. le professeur Kathriner.

La mémoire de Pierre Monney restera en bénédiction à l'Ecole normale, non seulement à cause de ses exceptionnels services, mais encore à cause d'une assez coquette somme d'argent qu'il y a laissée et qui deviendra, sans doute, dans quelques années, une fondation destinée à alléger les charges des normaliens pauvres, pensée délicate d'autant plus méritoire qu'elle vient d'un serviteur et que l'exemple ne lui en avait pas été donné jusqu'ici.